



Extrait du registre des décisions

Bureau du 14 juin 2018

n° 082-18

Objet : *RS - Demande de subvention dans le cadre du volet "boues" de l'appel à projets de l'Agence de l'eau pour la recherche de substances dangereuses dans l'eau*

- date de convocation le 08 juin 2018
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille dix-huit, le jeudi quatorze juin à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 37

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet

Catherine Chappuis

Alain Thieffent

Jean-Luc Berthalay

Daniel Grosjean

Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska -

Pierre Perez - Benoit Perrotton

Jean-Pierre Beguin

Marie Perrier

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton

Jean-Pierre Fresso

Damien Regairaz

Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet

Frédéric Bret - Marc Chauvin

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Albert Darvey

Christophe Richel

Maryse Fabre

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Florence Vallin-Balas à Jean-Pierre Beguin - de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre

- conseillers excusés : 9

Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Michel Dantin - Pierre Dupierier - Dominique Pommat - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 14 juin 2018

délibération n° 082-18

objet **RS - Demande de subvention dans le cadre du volet "boues" de l'appel à projets de l'Agence de l'eau pour la recherche de substances dangereuses dans l'eau**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, rappelle que le programme « recherche et réduction des substances dangereuses pour l'eau » (RSDE), qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau (DCE) de 2000, vise l'amélioration de la qualité de l'environnement aquatique, à travers notamment la réduction progressive des émissions de substances dangereuses.

Dans le cadre du nouvel arrêté RSDE, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse lance un appel à projets pour accompagner les campagnes d'analyses de micropolluants dans les stations d'épuration domestique visées par l'action, en incluant un volet "boues".

La Communauté d'agglomération souhaite effectuer des recherches d'éléments dangereux dans les boues de l'usine de dépollution afin de mieux connaître leur composition et surtout obtenir une vision réelle de la capacité du traitement physico-chimique et biologique à piéger les diverses molécules.

Ainsi, sont prévues 6 campagnes d'analyses en 2018, sur les effluents d'entrée et de sortie, comprenant une recherche de 110 molécules en entrée de station et 91 en sortie. L'objectif consiste, en cas de résultats significatifs de l'analyse sur certaines substances, à faire réaliser d'autres campagnes en amont sur le réseau afin de définir l'origine de la pollution chimique.

L'aide de l'Agence de l'eau peut atteindre 70 % du montant global de la prestation si des analyses de ces substances sont aussi réalisées sur les boues de station à l'occasion de 3 des campagnes annuelles effectuées sur les eaux.

Le coût annuel de ces prestations RSDE est de 19 174 € HT, dont :

- eau entrée et sortie UDEP : 16 474 € HT pour les 6 campagnes,
- boues : 2 700 € HT pour 3 campagnes

Deux campagnes RSDE ayant déjà été effectuées sur les eaux, la base de l'aide financière sera calculée par l'Agence de l'eau sur le montant des campagnes restant à réaliser.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau les demandes de subvention,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : sollicite l'aide de l'Agence de l'eau dans le cadre de l'appel à projets pour la recherche de substances dangereuses dans l'eau, volet « boues »,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette démarche,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 082-18

Objet de l'acte : RS - Demande de subvention dans le cadre du volet "boues" de l'appel à projets de l'Agence de l'eau pour la recherche de substances dangereuses dans l'eau

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte : 14 juin 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180614-lmc1H20928H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20928H1

Date de transmission en Préfecture : 25 juin 2018

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2018